

REPUBLIQUE FRANCAISE  
**DEMANDE D'AUTORISATION D'OUVRIR  
UN DEBIT TEMPORAIRE**

Mairie de Vouillé  
3 Place François Albert  
86190 VOUILLÉ

MAIRIE DE VOUILLÉ

03 SEP. 2025

Monsieur Le Maire, COURRIER ARRIVÉ

Je soussigné(e) (1) :  M.  Mme  
Nom : Lucas  
Prénoms : Florie Anne  
Profession ou qualité : Membre du Comité Directeur  
Adresse :  
Association : Vouillé Volley Ball  
N° agrément DDJS pour les associations sportives : .....

Ai l'honneur de solliciter, conformément aux articles L.3334-2 et L. 3352-5 du Code de la santé publique, l'autorisation d'ouvrir un débit temporaire de boissons de (2)

catégorie 3  catégorie 4 (3)  
Lieu : Parc de la Grande  
Du : 12/09 à 20 heure(s) .. Au : 12/09 à 23 heure(s) 00  
et Du : ..... à .. heure(s) .. Au : ..... à .. heure(s) ..  
A l'occasion de (4) : Feu d'Artifice

Fait à : VOUILLÉ

Le : 29/01/2018 30/08/25

Signature,

**ARRETE DU MAIRE N° 25136**

Le Maire de Vouillé

Vu la demande ci-dessus,  
Vu l'arrêté de M. le Préfet, sur la police des lieux publics, pris en application de l'art. L 3335-1 du code la santé publique  
Vu les articles L.2212-1, L.2212-2, L.2214-4 et L.2542-8 du Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu les articles L.3331-1, L.3332-3, L.3332-4, L.3334-2 et L.3352-5 du Code de la Santé Publique,

**Arrête :**

est autorisé(e) à ouvrir un débit exceptionnel et temporaire de boissons de catégorie :  
du : 12/09 à 20 heure(s) 00 au : 12/09 à 23 heure(s) 00  
du : ..... à .. heure(s) .. au : ..... à .. heure(s) ..  
à (5) : Parc Grande

Copie de cette présente autorisation sera adressée à la gendarmerie.

La présente autorisation devra être présentée, sur leur demande, aux agents de l'autorité.

En mairie, le : 3/09/2025

Le Maire,



Le Maire

Eric MARTIN

(1) Patronyme, prénoms, profession ou qualité et adresse du demandeur

(2) Indiquer la catégorie, le lieu et heures

(3) Pour la Guadeloupe, la Guyane et la Martinique uniquement

(4) Indiquer le motif : foire, vente de charité, fête, etc.

(5) Indiquer le lieu envisagé de l'ouverture du débit